

Coopération Togo-UE
Les deux parties renouent
leurs engagements P5

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 17 Décembre 2020 N° 301 - Prix 250 F CFA

Rencontre du Ministre Payadowa
Boupkessi avec les acteurs politiques



L'organisation des
élections régionales
au cœur des échanges P3

Office Togolais des Recettes



Le comité de sécurité
et santé au Travail
de l'OTR mis en place P4

Amélioration dans
le secteur sanitaire

Le Togo prévoit 77,9
milliards de francs CFA,
dans le budget 2021 P2

Développement numérique en 2021



**Le gouvernement
togolais débloque
25,5 milliards FCFA** P3

Pour la certification des médicaments à base des plantes

**La MMSRD annonce la
création d'un laboratoire
de renommée internationale** P4



Amélioration dans le secteur sanitaire

Le Togo prévoit 77,9 milliards de francs CFA, dans le budget 2021

Le Togo a entamé une réelle politique d'amélioration des services sanitaires, ce qui se traduit par la multiplication des ressources financières, des infrastructures et des projets dans le secteur ; des prises en charge gratuites ou à faible coût ; des campagnes de sensibilisation et de vaccination, pour ne citer que celles-là. Grâce à cette stratégie destinée à renforcer le capital humain, le pays avance à pas de géant vers l'émergence sociale. Dans le budget de l'Etat, comptant pour l'exercice 2021, près de 80 milliards de francs CFA sont dédiés au secteur sanitaire, preuve irréfutable de l'importance accordée à celui-ci.

Le montant du budget 2021 est de 1 521,6 milliards. Il prend en compte tous les secteurs sociaux, en l'occurrence celui de la santé où d'importantes mesures seront prises pour consolider le Plan national de développement sanitaire (PNDS), intensifier la couverture sanitaire dans le pays, affermir les infrastructures, multiplier et moderniser les hôpitaux ou centres de

santé régionaux et préfectoraux. La gratuité des soins sera optimisée avec une prise en charge efficiente des soins de santé des femmes enceintes.

Conformément à la Déclaration d'Abuja de 2001, « les Etats se sont engagés à consacrer 15% de leur budget national au secteur de la santé ».

De 6 % du budget de l'Etat en 2011, l'enveloppe prévue pour soutenir le secteur au Togo équivaut à 10% du montant alloué aux ministères et institutions et devait aider le gouvernement à atteindre les résultats escomptés pour l'année 2021.

La santé des citoyens sera mise en avant-plan étant donné que les pouvoirs publics facilitent aux Togolais, un accès aux services sociaux de base et de qualité, principalement dans les domaines éducatif et sanitaire. Au rang des actions prévues et échelonnées sur la période 2020-2025, il y a l'extension de l'assurance

maladie universelle pour réduire d'au moins 80% la part du coût des soins de santé supportés par les ménages ; la modernisation des Centres hospitaliers régionaux (CHR) avec le déploiement des équipements, des matériels et un scanner dans chaque structure ; la construction et l'équipe-

réhabilitation des centres de santé communautaires.

Outre ces défis à renouveler, la lutte contre le trafic et la contre-façon de médicaments ou produits pharmaceutiques sera renforcée et des cliniques mobiles supplémentaires seront mises en

banque de sang par région. On ne peut pas manquer de parler des idées de construction et d'équipement d'un centre de lutte contre le cancer ; le renforcement du dépistage et du traitement des maladies non transmissibles ; l'introduction des vaccins contre l'hépatite B et le cancer de l'utérus dans le programme élargi de vaccination, etc. La santé n'a pas de prix, le Togo n'en disconvient pas ; tant mieux pour les populations.

Le gouvernement doit également déployer des efforts pour lutter contre le taux de mortalité maternelle et contribuer ou assumer l'entière responsabilité de développer des services de santé mentale communautaires.

Sachant que le manque de qualité des soins est responsable de nombreux décès et de séquelles importantes chez bien des malades d'importants progrès doivent être fournis en réduisant les décès dus au paludisme ; les décès dus au VIH/sida.

Cécile S.



ment de 06 centres de santé mère-enfant ; le doublement du nombre d'accoucheuses auxiliaires d'Etat ; la construction de 100 Centres médicaux sociaux (CMS) ; la

place. Les autorités travaillent pour une réduction, voire la résorption des difficultés liées au dispositif de transfusion sanguine en mettant en place une

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
 Tél : 90-02-52-45
 E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
 c/s Casier N° 087. 13 BP152
 LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
 (alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

EZI Akoma
 W. Maléki
 Ach ile
 A. Fic
 Jack Nukunu
 Hubertine Akouvi
 Séna Le Libre Penseur

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

La Colombe
 Tirage : 3.000 Exemplaires
 Récupéré N° 0471/29/05/13/HAAC

Rencontre du Ministre Payadowa Boukpessi avec les acteurs politiques

L'organisation des élections régionales au cœur des échanges

Le ministre en charge de l'administration territoriale, Payadowa Boukpessi a rencontré le 14 décembre 2020 les acteurs politiques du pouvoir comme de l'opposition. L'objectif était de recueillir leurs avis sur les élections régionales que le Togo prévoit organiser en 2021. Etaient présents à cette rencontre plusieurs partis dont l'Union pour la République (UNIR), l'Union des forces de changement (UFC) l'Alliance nationale pour le changement (ANC), le Comité d'action pour le renouveau (CAR), l'Alliance des démocrates pour le développement intégral (ADDI), les Forces démocratiques pour la République (FDR). Le



Parti national panafricain (PNP) et des partis membres de la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) n'ont pas répondu à l'appel du ministre Boukpessi.

A entendre le parti UNIR, il est favorable à l'organisation des élections régionales. « Nous sommes dans un processus de décentralisation.

Nous avons organisé des élections communales où le parti UNIR a remporté une large victoire tout comme aux législatives. Donc, le parti UNIR se tient prêt à aller à ces élections. Mais il faut noter qu'au cours de la rencontre de ce jour, le ministre d'Etat a bien dit qu'il s'agit des élections régionales, mais il s'est

dit ouvert à toutes les questions qui pourraient être abordées au cours des rencontres à venir », a fait savoir le Secrétaire général de UNIR, Aklesso Atcholi. Comme à l'accoutumée, les partis de l'opposition n'ont pas manqué d'insister sur les préalables avant l'organisation de ces élections. « Il y a trop de problèmes aujourd'hui concernant les élections. Si on veut sortir de ce guépier, il faut s'asseoir pour parler véritablement de ce qu'on doit faire pour organiser véritablement des élections dans ce pays », a dit Me Dodji Apevon, président des FDR au ministre. Le CAR pour sa part exige la libération des 2 responsables de la DMK,

Kafui Adjamagbo Johnson, Gérard Djossou ainsi que tous les autres détenus politiques. « Nous ne participerons pas à des élections s'il n'y a pas des discussions préalables pour assainir le cadre électoral et le climat politique », a lancé Patrick Lawson, premier vice-président de l'ANC. Selon lui, sa position est en phase avec le sens défini par son parti lors de son conseil national du 10 octobre dernier. Pour plusieurs analystes, l'absence du PNP et des partis membres de la DMK prouve déjà que ces partis boycottent le processus.

Jack NUKUNU

Développement numérique en 2021 Le gouvernement togolais débloque 25,5 milliards de francs CFA

Notre pays a fait le choix de la digitalisation de ses services administratifs pour se rapprocher lentement mais sûrement de l'émergence. Le processus de développement numérique est donc intense au Togo. Cet objectif est aujourd'hui à portée de main grâce à de grands investissements faits ces dernières années dans tous les domaines. Pour 2021, le gouvernement a prévu plus de 25 milliards de francs CFA pour permettre à l'économie numérique de performer convenablement.

A entendre les autorités, cette enveloppe budgétaire aidera le pays à devenir une référence régionale dans le développement digital. Les 25,5 milliards dédiés au numérique en 2021 représentent 3,3% des crédits affectés aux ministères

et institutions. L'utilisation de ces fonds à travers des programmes ou projets permettra au pays de réaliser son ambition de faire du secteur numérique un véritable levier de modernisation de l'économie et de la société.

Principalement, une attention singulière sera consacrée à la mise en œuvre du projet d'identification biométrique afin d'accélérer la formalisation des acteurs économiques togolais et renforcer l'accès universel aux services sociaux de base. Autre point majeur, d'aujourd'hui à 2025, les pouvoirs publics prioriseront l'extension de la couverture réseau internet fixe et mobile. Les chantiers sont vastes, l'un porte sur la couverture en réseau internet de 95% de la population.

Aujourd'hui, il existe des



projets comme WiFi Campus, E-gouvernement, E-justice, E-village etc qui rendent la vie simple aux Togolais. Mais le gouvernement veut faire beaucoup plus parce que le secteur se présente de nos jours comme un atout de taille pour rendre l'économie plus florissante et garantir de meilleures conditions de

vie aux habitants. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le chef de l'Etat s'est engagé à étendre l'internet à très haut débit avec le déploiement de la fibre optique dans toutes les préfectures, les zones économiques d'importance, lycées et centres de santé publics, avec pour ambition de faire du Togo, un pays

100% fibre optique. Les villes principales seront couvertes par la 4G et les programmes d'accès aux services sociaux de base (Agri-PME, Sofie, Cizo...) appuyés par l'utilisation du numérique, seront poursuivis.

Rappelons que le budget prévisionnel au titre de l'année 2021 s'établit à 1 521,6 milliards de francs CFA. Les secteurs sociaux occupent 445,1 milliards de cette somme. Suivent ensuite par ordre d'importance, l'éducation (25%), la santé et la défense (10% chacune), l'agriculture (8,4%) et l'accès à l'eau potable (8%). Le reste des ressources budgétaires sera alloué à l'allègement de la charge fiscale parce que le pays veut continuer son approche budgétaire prudente, dans un paysage marqué par la crise sanitaire.

WARAA

Pour la certification des médicaments à base des plantes

La MMSRD annonce la création d'un laboratoire de renommée internationale

La Mission Médicale du Salut de Recherche et de Découverte (MMSRD) a organisé le 11 décembre dernier une rencontre internationale sur les grandes découvertes scientifiques, des affaires d'envergure et le grand programme de l'Eglise Universelle dans un somptueux hôtel de Lomé. Les participants étaient venus de plusieurs pays de la sous-région notamment le Ghana, le Bénin et le Burkina Faso. Au cours de cette rencontre, la MMSRD a annoncé la création d'un laboratoire de production et de recherche des médicaments à base des plantes.

La création d'un laboratoire qui sera chargé de faire des recherches et de certifier les médicaments à base des plantes fait suite à la vision et à la mission divine-ment reçue par la prophétesse Juliette Dyrankan Alindjo. « Ce n'est pas une intelligence humaine que j'ai



utilisée pour arriver là où je suis arrivée aujourd'hui. J'ai été appelée lorsque j'étais encore très petite. J'ai vu le Seigneur qui est venu me parler lui-même dans un songe. Il m'a dit que le monde souffre et c'est par moi qu'il peut passer pour envoyer un soulagement pour des maladies et autres. Il est temps maintenant de donner tout ce que j'ai reçu de Dieu. », a-t-elle expliqué.

Après plusieurs années de révélations et de recherches, la prophé-

tesse a aujourd'hui dans sa gîte plusieurs remèdes aux différentes pathologies dont le SIDA. A l'entendre, la COVID-19 est un petit problème pour elle. Pour éviter de stagner dans des discours stériles, elle veut alors mettre en place le laboratoire qui pourra scientifiquement certifier l'efficacité des médicaments qu'elle a à sa disposition suite à son inspiration spirituelle. « Je suis très heureuse parce qu'il y a plusieurs personnes qui ont des produits qui guérissent des pathologies. Mais ce qui



manque, c'est la certification dans un laboratoire de renom. Lorsqu'on fait des découvertes des médicaments, il faut passer par les mailles de certification pour prouver que ces médicaments sont utilisables sur le plan national et international. Elle (la prophétesse Juliette Dyrankan Alindjo NDLR) a eu des résultats de recherches mais elle veut que pour le commun du mortel, que ses produits soient certifiés comme conformes à l'utilisation. C'est pour cela qu'elle fait

appel à la construction d'un laboratoire scientifique de renommée internationale qui permet de certifier les produits qu'elle a, qui sont des matières et non du spirituel pour la consommation des populations. », s'est réjoui M. Gbaguidi Ahokanou Fernand, Professeur de Chimie Organique Pharmaceutique à l'Université d'Abomey Calavi. Jusqu'aujourd'hui, tous les Etats de la sous-région n'ont aucun outil réel pour certifier les milliards de produits à

Suite à la p 5

Office Togolais des Recettes

Le comité de sécurité et santé au Travail de l'OTR mis en place

La Direction Générale du travail a mis en place le comité de sécurité et santé au Travail de l'Office Togolais des Recettes (OTR). C'était au cours d'une cérémonie présidée par le Commissaire des Douanes et Droits indirects, Attakakra K. ESSIEN. Il avait à ses côtés les représentants des directeurs généraux du travail, de la CNSS et de la protection civile.

« L'installation ce jour du comité de sécurité et santé au Travail de l'OTR



témoigne de l'engagement de l'office à promouvoir la sécurité et la santé de ses agents par la réduction de risques liés à leur travail. Ce comité vient s'ajouter aux dispositifs de protection sociale déjà existants et qui partici-

pent au bien-être des agents. Il s'agit notamment de la création des services chargés des affaires sociales, la souscription à une assurance maladie pour les agents, la création d'une infirmerie au sein de l'office et la création d'une mutuelle du personnel. », a



expliqué le commissaire ESSIEN.

La mise en place du comité de sécurité et santé au Travail de

l'OTR émane de l'article 174 du code du travail.

La Rédaction

Partenariat Togo-PNUD

L'heure du bilan

La représentation pays du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et les autorités togolaises ont entamé, mardi 15 décembre 2020 à Lomé, la revue annuelle de l'accord de partenariat "Togo-PNUD 2019-2023". Cette rencontre de trois (03) jours regroupe les représentants du gouvernement et ceux des Organisations de la société civile en face des premiers responsables du PNUD. « Conformément au Cadre de coopération pour le développement durable (CCDD, 2019-2023) entre le gouvernement togolais et le Système des Nations Unies, les trois délégations vont dresser le bilan du Plan de travail de l'an-



née 2020, et procéder à l'actualisation du programme pour l'exercice 2021 sur la base de la reprogrammation des activités impactées par les contingences liées à la crise sanitaire », souligne le site officiel de la présidence de la République. L'idée selon le gouvernement, est de parvenir à l'améliora-

tion des résultats de la mise en œuvre des programmes convenus dans le cadre du partenariat Togo-PNUD 2019-2023. Selon le PNUD, plus de 11 millions de dollar US ont été mobilisés et investis en 2020 dans la mise en œuvre d'une trentaine de projets. « Nous avons tiré les leçons de la pandémie et

nous pensons faire mieux en 2021 pour le grand bénéfice des populations togolaises », a indiqué au démarrage des travaux, Mactar Fall, Représentant résident adjoint

du PNUD au Togo. Durant ces trois jours de présentations semi-virtuelles, les participants vont évaluer les résultats obtenus, orienter et réorienter les plans de travail 2020-2021. Il faut rappeler que cet accord de partenariat entre le Togo et l'Agence onusienne, cible plusieurs domaines que sont notamment, l'éducation, la santé, l'inclusion sociale et financière et les infrastructures socio-économiques, ainsi que la bonne gouvernance et l'environnement. «

AfreePress

Pour la certification des médicaments à base des plantes

La MMSRD annonce la création d'un laboratoire de renommée internationale

Suite de la p 4

base de plantes. Désormais, il y a une volonté dans la sous-région, qui veut avoir un outil de valorisation des produits à base de plantes. « Je pense qu'il faut applaudir fortement parce que plusieurs personnes font des discours qu'elle a l'habitude de faire, mais personne n'a l'idée, la clairvoyance de trouver quelque chose qui nous permet, nous en Afrique, de dire que ce que nous avons est vrai et juste. C'est ce qui est important pour notre sécurité sanitaire. », nous a confié Prof. Gbaguidi.

Une chose est de mettre en place un laboratoire mais une autre chose est de faire reconnaître ce laboratoire par les institutions internationales. Dans ce sens, la MMSRD a une vision assez grande. « Un

projet de laboratoire est conçu et ce projet va rentrer dès sa construction dans les normes internationales. C'est de rentrer dans le réseau de tout ce qui est USP, de normalisation, dans les règles édictées par nos Etats, pour reconnaître un produit. », nous a rassuré la mission.

Pour rappel, au début de la pandémie à coronavirus, plusieurs africains avaient proposé des médicaments qui ont été balayés du revers de la main par l'OMS. La cause était l'incapacité de ces africains à démontrer la composition et l'efficacité de leurs médicaments. Ce sont ces genres de problèmes que la MMSRD veut résoudre avec la création de son laboratoire.

L. K.

Coopération Togo-UE

Les deux parties renouent leurs engagements

Le Togo et son partenaire Européen ont parlé coopération, lors de la 21ème session du dialogue politique Togo-UE, le mardi dernier à Lomé. C'était dans le cadre de travaux co-présidés par Robert Dussey, patron de la diplomatie togolaise, et Joaquin Tasso Villalonga, représentant de la délégation Européenne, en présence de plusieurs membres du gouvernement et du corps diplomatique. Les deux parties ont traité des sujets d'intérêt commun, ainsi que des priorités du partenariat qui les lie, dans la continuité de leurs différents documents stratégiques respectifs (notamment, pour le Togo, la Feuille



de Route quinquennale, 2021-2025). Les travaux annoncent par ailleurs un renforcement de la coopération militaire et stratégique, en réponse au défi sécuritaire dans la sous-région. Ce dernier point devrait d'ailleurs être au menu, l'an prochain, lors du sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement UA-UE. «

Nous sommes satisfaits de notre coopération », a déclaré Robert Dussey, au sortir de la rencontre, alors même que l'UE, pour sa part, a de nouveau salué le pays pour sa gestion « pragmatique » de la crise liée au Covid, tout en s'engageant à renforcer son assistance dans ce sens.

Cécile S.

La démocratie recule-t-elle en Afrique?

L'Afrique vote très massivement depuis l'installation, dans les années 1990, de procédures électorales empruntées aux vieilles démocraties de l'Europe et de l'Amérique. Si les scrutins pluralistes ont profondément redessiné le paysage politique africain, la maturité électorale est encore diversement acquise et l'exercice régulier du droit de vote n'a pas débouché sur la consolidation de la démocratie à travers le continent. Analyses et perspectives.

Le phénomène des élections libres et pluralistes est bien rentré dans les mœurs politiques africaines. « Depuis le tournant démocratique du continent il y a 30 ans, près de 600 scrutins présidentiels, législatifs et locaux se sont tenus à travers le continent », rappelle Pierre Jacquemot, ancien ambassadeur de France et auteur d'un rapport récent sur l'évolution de la démocratie en Afrique, publié par la Fondation Jean-Jaurès (1). « Seule l'Erythrée ne vote pas », ajoute le spécialiste.

Une transition démocratique

C'est au début des années 1990 que l'Afrique a renoué avec le multipartisme et des procédures électorales inspirées des démocraties occidentales. Cette nouvelle phase de la vie politique africaine a succédé à une longue période autocratique, entamée dans les années suivant les indépendances, durant laquelle des régimes monarchiques avaient prospéré à travers le continent. Les élections organisées dans le cadre de ces régimes de parti unique prenaient la forme de plébiscites destinés à légitimer les autocrates au pouvoir, avec parfois un score de 100% des voix favorables, comme cela s'est passé en Tunisie à l'époque d'Habib Bourguiba, en 1959. Accablée par la guerre froide et la pression des bailleurs de fonds qui, désormais, conditionnent l'octroi de financements à la légitimité des umes, l'émergence de la démocratie en Afrique a été aussi le résultat des luttes propres au continent africain, menées par des mouvements citoyens contre les dirigeants autocratiques. C'était la période des conférences nationales, mobilisant les forces sociales, politiques et religieuses. En 1991, le Bénin et la Zambie furent les premiers pays à organiser des élections multipartites. Ces élections ont inauguré une longue période d'acclimation à l'exercice électoral.

Trente années se sont écoulées depuis cette période de transition démocratique. La norme électorale parait aujourd'hui solidement implantée dans nombre de pays africains. Les élections pluralistes se sont imposées comme la procédure de désignation légitime des dirigeants politiques. On compte chaque année une vingtaine d'élections sur le continent. L'année 2020 qui tire à sa fin n'a pas déroge à la règle, accueillant pas moins de onze élections présidentielles. Or, malgré l'engouement pour les élections sur le continent, le bilan de la démocratie électorale doit être pondéré à cause des soupçons de fraudes qui pèsent sur la qualité des processus électoraux dans de nombreux pays où la tenue des élections est souvent source d'instabilité, de divisions et parfois de violences.

Des élections confisquées

« Héritée de l'Occident, mais ensuite adaptée aux réalités politiques et sociales du continent, l'élection en Afrique ne débouche pas automatiquement vers plus de démocratie », souligne Pierre Jacquemot. Pour ce spécialiste de l'Afrique, s'il ne faut pas sous-estimer l'ampleur de la contribution des scrutins pluralistes à redessiner le paysage politique du continent, notamment en évinçant les dictateurs les plus sanguinaires, leur acclimation aux mœurs et impératifs locaux a atteint ses limites. La raison est à chercher principalement dans l'instrumentalisation encore fréquente des élections par des dirigeants pour conserver le pouvoir.

« On n'organise pas les élections pour les perdre », aurait déclaré l'ancien président gabonais Omar Bongo faisant allusion à la défaite du Béninois Mathieu Kérékou au sortir des conférences nationales des années 1990, qui ont profondément bouleversé la donne politique sur le continent. Cette déclaration traduit une certaine vision africaine de l'acte électif, largement partagée par la classe politique. Cette approche explique pourquoi aujourd'hui, alors que la quasi-totalité des dirigeants africains se revendiquent comme élus du peu-

ple, les espoirs d'alternance des populations se réalisent rarement et les contestations post-électorales sont encore souvent violemment réprimées. Depuis la transition démocratique, seule une dizaine de pays sur les 54 que compte le continent ont connu des alternances politiques, alors que dans la plupart des autres pays, les élections ont tendance à conforter des régimes en place, avec certains chefs d'État installés au pouvoir depuis parfois plus de trente ans (Cameroun, Guinée équatoriale, Ouganda ou Tchad).

« Sur le terrain, ce sont les fraudes, le changement par la classe politique des règles du jeu pour mieux adapter à leur convenance, mais aussi les enjeux d'argent dans les dispositifs électoraux, qui expliquent en grande partie les blocages que rencontre depuis quelque temps la démocratie électorale africaine », décrypte Pierre Jacquemot. À ce titre, les dysfonctionnements observés lors des élections majeures qui se sont déroulées sur le continent cette année, notamment au Togo, en Guinée, en Côte d'Ivoire et plus récemment en Tanzanie, constituent des exemples marquant de fragilités de la démocratie électorale en Afrique et de son éloignement des standards de l'élection libre et concurrentielle.

« Coups d'État constitutionnels »

L'un des standards de l'élection « normale », c'est la limite du nombre des mandats électoraux. Comme l'écrivent les africanistes Nic Cheeseman et Jeffrey Smith, un « bon indicateur de l'état de santé de la démocratie en Afrique consiste à observer si les dirigeants quittent effectivement le pouvoir au terme prévu par leur mandat ». Or, nombre d'entre eux préfèrent rester au pouvoir, quitte à réécrire la loi, velléité que Cheeseman et Smith qualifient de « coups d'État constitutionnels ».

« En réalité, les limitations du nombre de mandats présidentiels à deux sont bel et bien inscrites dans la majorité des Constitutions africaines, mais depuis le début des années 2000, elles sont régulièrement remises en cause, dernièrement par le Guinéen Alpha Condé et l'Ivoirien Alassane Ouattara, afin qu'ils puissent briguer un troisième mandat », confirme l'universitaire bordelais et constitutionnaliste, Alioune Badara Fall (2). Les deux hommes viennent de gagner leur pari en reportant cette année des présidentielles fortement médiatisées dans leur pays, avec un score quasi soviétique de 94% pour le président sortant de la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, âgés respectivement de 82 et de 78 ans, Alpha Condé et Alassane Ouattara font désormais partie d'un club select de gérontocrates qui se retrouvent à la tête d'une dizaine d'États africains. Attirant l'attention sur cette tendance des démocraties africaines d'être des vieux dirigeants, Pierre Jacquemot fait remarquer qu'« il n'y a aucun continent où il existe une telle disparité entre l'âge moyen de la population, qui est de moins de 20 ans en Afrique, et de celui de ses dirigeants, qui est de plus de 60 ans ».

Avant la Guinée et la Côte d'Ivoire, c'est le Togo qui a amendé sa Constitution pour permettre à la dynastie Eyadéma de rester au pouvoir à Lomé. Le pays est le seul de l'Afrique où l'ouest qu'aucune alternance n'est intervenue depuis que le père Eyadéma Gnassingbé a renversé le 13 janvier 1967, par un coup d'État, le président Nicolas Grunzky et a dirigé le pays jusqu'à sa mort le 5 janvier 2005, c'est-à-dire durant trente-huit ans ! Une modification constitutionnelle a été votée par le Parlement le 9 mai 2019, mais elle est non rétroactive. Élu le 24 février 2020 avec 72% des suffrages, le fils Faure Eyadéma, qui succéda à son père en 2005, peut ainsi briguer deux nouveaux mandats successifs (2025 et 2030) après avoir occupé le pouvoir pendant plusieurs années. « Cette modification fut facilitée, encore une fois, par

le boycott des élections législatives, une faute que les partis d'opposition commettent régulièrement sur le continent africain, plus que nulle part ailleurs », ajoute l'universitaire Alioune Fall.

Fraudes et parades

La pratique électorale africaine se caractérise aussi par son haut niveau de fraudes, ce qui explique que les résultats des élections sont quasi systématiquement contestés. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé en Tanzanie, après les scrutins législatifs et présidentiels groupés qui s'y sont tenus le 28 octobre dernier. La présidentielle a été remportée par le chef de l'État sortant John Magufuli avec 84,39% des voix. Cette réélection du président était attendue, mais ce qui a particulièrement pesé au détriment des observateurs, ce sont les résultats des législatives où le parti au pouvoir a raté la quasi-totalité des 264 sièges au Parlement de Dodoma. L'opposition a qualifié ces résultats de « fraudes d'ampleur sans précédent dans l'histoire du pays ».

À Dodoma comme ailleurs sur le continent, les fraudes et les détournements du cycle électoral pratiqués souvent de façon massive ont désorienté le vote. Ces fraudes vont du truquage des fichiers électoraux au bourrage des urnes et à la falsification des procès-verbaux en passant par le retard dans la distribution des cartes électorales et la monopolisation des médias par le pouvoir. En Tanzanie, l'opposition, empêchée de faire campagne normalement, s'est plainte aussi de la manipulation massive du registre biométrique des électeurs, avec des ajouts de noms d'électeurs fantômes et des électeurs légitimes disparus des listes.

Face à la capacité de nuisance du pouvoir, qui contrôle aussi bien la logistique que les institutions (commission électorale, justice, police, armée), les opposants ont développé progressivement des parades qui permettent de limiter les fraudes. Ces parades s'appuient essentiellement sur des nouvelles technologies d'information et de communication via les téléphones mobiles.

« En la matière, souligne Alioune Fall, le Sénégal a joué un rôle pionnier en 2012, lorsque l'opinion publique et l'opposition se sont coalisées pour empêcher le président Wade de remporter un troisième mandat. Selon la Constitution, il n'y avait pas droit, mais celui-ci avait fait changer la loi. De l'avis des candidats et des partis d'opposition, cette candidature n'aurait pas été valide à l'époque qu'il avait la complicité des juges du Conseil constitutionnel, contrôlé par l'exécutif. Le jour du comptage des votes, sous l'impulsion des mouvements citoyens naissants tels que « Y'en a marre », des équipes composées de jeunes diplômés et de militants, ont parcouru le pays, proposant un reporting en temps réel des résultats bureau par bureau afin de s'assurer que les résultats annoncés correspondaient bien aux procès-verbaux ». Abdoulaye Wade fut battu par Macky Sall, qui s'installa en 2012 au Palais de la République à Dakar.

Pour le professeur Fall, « si les nouvelles technologies ont un impact sur la transparence des élections, c'est surtout parce qu'elles ont favorisé au sein du grand public une meilleure compréhension des modalités de diffusion des données et du déroulement procédural d'une élection ». Mais cela ne suffit pas toujours pour faire annuler une élection malgré des fraudes avérées, comme en témoignent les événements survenus en RDC en décembre 2018, lors de la présidentielle. Ce scrutin opposait Félix Tshishkedi, soutenu par le président sortant, Joseph Kabila, à l'opposant Martin Fayulu. Le jour du scrutin, la Conférence épiscopale nationale congolaise (Cenoc) avait installé un système de comptage parallèle de votes, ce qui permit de dénoncer les résultats proclamés par la commission électorale. Ces révélations n'empêchèrent pas cette dernière d'accorder la victoire au candidat du régime.

Essouffissement et mutations

Fraudes massives, abstentions record, absence d'alternance, vieillissement de la classe politique : telles sont quelques-unes des caractéristiques de la démocratie électorale afri-

caine en cette fin 2020. Assistons-nous, comme le suggère Pierre Jacquemot, à un « essouffissement » du processus de démocratisation du continent par l'élection libre et ouverte lancée il y a trente ans ? En s'appuyant sur les chiffres record d'abstention aux présidentielles dans les grands pays (49% et 46% respectivement au Nigeria en 2019 et en octobre 2020 en Côte d'Ivoire), le spécialiste parle de « fatigue de vote », notamment parmi la jeunesse déçue par la classe politique et les fraudes, ce qui n'augure rien de bon pour la démocratie électorale sur le continent. Cette tendance est confirmée par le score de 4,26 (sur 10) du continent en matière de processus électoral et de pluralisme, le score le plus faible comparé aux autres continents, selon l'indice de démocratie 2020 de The Economist Intelligence Unit, une équipe de spécialistes rattachée au magazine anglais The Economist.

Tout n'est pas pour autant sombre ou désespérant. L'élection qui vient d'avoir lieu dans un calme relatif et en nombre (plus de 70% de votants) est le contre-exemple en soi, qui oblige les observateurs à réévaluer la lecture courante des élections en Afrique comme constituant avant toute chose une compétition entre des réseaux clientélistes et/ou ethniques. La campagne électorale à Accra et dans les régions ces dernières semaines fut riche en débats sur les succès (éducation, économie et diplomatie) et les reculs (lutte contre la corruption, démantèlement de l'administration sortante). Comme le souligne Alioune Fall, « la récente élection présidentielle au Ghana, même si le candidat vaincu a contesté les résultats du scrutin, confirme la grande avancée des États anglophones sur les francophones en matière de transparence électorale et de maturité démocratique. Dans ces derniers pays,

les fraudes à la Constitution et les manipulations en tout genre lors de l'élection présidentielle y sont légion, et l'utilisation de la Constitution à des fins personnelles s'est imposée comme une spécificité francophone ». Selon les observateurs internationaux, le Ghana, avec une poignée d'autres pays (Sénégal, Cap-Vert et Maurice) font partie des « démocraties électives matures » où l'alternance, qui est le maître élan de la démocratie représentative, n'est pas un vain mot, et où les pratiques vertueuses telles que le « pacte de paix » signé par les principaux candidats à la présidence ghanéenne s'engageant à ne promouvoir aucune violence et à reconnaître les résultats officiels, font partie de l'étiquette électorale normale.

Force est donc de constater que la transition démocratique des années 1990 a débouché sur une large palette de situations où des démocraties matures cohabitent avec des régimes hybrides, mélangeant des éléments démocratiques avec des pratiques autoritaires et des autocraties tout court. Ce chaudron bouillonnant d'arts de faire et d'ignominies politiques divers n'est pas sans rappeler la longue évolution d'histoire et de douleur de l'implantation de la démocratie électorale en Europe. Difficile de savoir à quoi ressemblera l'avenir de la démocratie électorale africaine. Seule certitude aujourd'hui, selon le spécialiste Pierre Jacquemot, les avancées de l'Afrique vers des « démocraties de substance » ne « résulteront pas de la pression de la communauté internationale » comme cela s'est passé dans les années 1990, mais plutôt des mutations des mentalités et des mobilisations citoyennes à l'œuvre à travers le continent. Elles sont menées par « une nouvelle génération de groupes de pression » qui investit « les espaces négligés par les institutions politiques traditionnelles ».

Source : RFI

PHARMACIES DE GARDE

Du 14/12/2020 au 20/12/2020

Pharmacie 2000 BEKOTAPRÈS DU Marché Dzifa +22922 7001 69	Pharmacie JAHNAP A côté de l'ÉPÉ Gakli, Djidjilé-Gakli, immeuble Favo +22922 51 22 86
Pharmacie APOTHEKA Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kégué +22922 61 57 57	Pharmacie LA BARAKA A côté LOGOPE, nom de l'ÉCOLE LA BRUYÈRE A PROXIMITÉ DU CAMP GP +22922 74 93 23
Pharmacie ARC-EN-OIEL Agréé Véssou, à 50m du Carrefour Margot Agréé +22922 42 50 00	Pharmacie LA GRACE Près de l'Auberge Safiana avant la Station SUN AGIP Agréé +22922 25 91 65
Pharmacie BON SECOURS Rue du Grand Collège du Plateau - Casablanca +22922 20 75 30	Pharmacie LA REFERENCE Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyyé, à côté du bar Madiba +22922 51 12 12
Pharmacie BONITE Route de SÈSÈ, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Saniol +22922 36 28 50	Pharmacie LIBERATION Avenue Libération prolongée +22922 22 25 25
Pharmacie CHATEAU D'EAU Près Chateau d'eau de BE +22922 21 57 51	Pharmacie LUMIERE Adidogomé +22922 25 15 26
Pharmacie CHRIST-ROI Kagomé +22922 74 66 66	Pharmacie MAMOUNO Agréé Sogbostio, route de Mission TOVE en face de la station OANDO +22922 42 34 64
Pharmacie CLEMONCE Rue de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET d'Agréé et l'École mivela à SÈSÈ +22920 13 35 35	Pharmacie PROMOVENCE Bd. Jean Paul II +22922 26 66 48
Pharmacie DEKPBENOU Boulevard HOUPHOUËT - BOIGNY +22922 21 32 24 / 22 35 25 03	Pharmacie RAOULHA Stade au 4485 Boulevard Zio Hedranawoe, derrière TOGO 2000 +22922 61 39 39 / 22 35 70 00
Pharmacie DE LA VICTOIRE Agréé Véssou, voie douane Adidogomé-carrefour Liousine (Après les rails) Agréé - 18 BP 278 Lomé - Togo +22922 67 02 92	Pharmacie SANTE Près de NODATO +22922 21 58 41
Pharmacie DES ÉTOILES 10 Av. Nouvelle Meridie +22922 21 88 47	Pharmacie SOLIDARITE Rue Agréé valpessio - Près de la Station Total Totsi +22922 50 37 07
Pharmacie DES ORCHIDES LEO 2000 +22922 51 30 40	Pharmacie ST PHILIPPE Sanguera, Route Lomé Kpalimé près de la Station service OANDO +22922 67 73 34
Pharmacie ELI-BERECA Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOM face bureau de Poste +22922 51 22 82	Pharmacie TO-EPSON Face Terminal du sahel (Togbléopé) +22922 43 94 41
Pharmacie ESPACE VIE Agréé Lomé, face bar Plaisir 2003 +22922 32 87 20	Pharmacie UNIVERS SANTE Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU CAMPUS +22922 52 41 39
Pharmacie HOPITAL Face HOPITAL CHU-Tokoin +22922 20 08 08	Pharmacie VERSEAU Près messo, Bateau Baguida +22922 27 34 53
Pharmacie HORIZON 165, boulevard du 13 janvier Nyékoukpo, Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.A.C. +22922 20 42 42	Pharmacie VERTTE Face Ecole du Parti Kikamé +22922 25 03 26
Pharmacie HYGEA Face Lycée publique de Baguida sur la route d'Afroukpe (Baguida) +22922 27 36 36	Pharmacie VITAS Située à Agréé Assiyyé du côté ouest +22922 25 63 43
Pharmacie INTERNATIONALE 1180, Bd. du Hôpital, Angle Nord, non loin de Coris Bank Hedranawoe - BP 1344 Lomé - Togo +22922 26 89 94	Pharmacie ZOSSIME Zossime, sur la route de Sanguera près du marché de Zossime +22920 46 26 54



**PRESS RELEASE
COMMUNIQUE DE PRESSE
COMUNICADO DE IMPRENSA**

Cinq ans après l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat **La CEDEAO plus mobilisée que jamais**

Abuja, le 11 décembre 2020 : Cinq ans après son adoption à Paris lors de la COP21 de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), l'Accord de Paris sur le climat est devenu effectif en 2020 et la Commission de la CEDEAO entend réaffirmer son engagement à soutenir la riposte mondiale contre la menace des changements climatiques.

Selon Monsieur Sékou SANGARE, Commissaire de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO « Il n'y a pas de temps à perdre pour répondre à l'urgence climatique, et cela ne pourra se faire sans l'action de tous, dans un esprit de solidarité et de responsabilité. En raison de la pandémie de la Covid-19, la COP26 de la CCNUCC a dû être reportée en novembre 2021, mais cette crise sanitaire aux conséquences multiples sur le plan économique et social ne doit pas entamer la mobilisation ni retarder l'action. »

A cet effet, la Commission de la CEDEAO affirme son soutien fort à l'initiative conjointe du Secrétaire Général des Nations Unies, S.E.M. António Guterres, du Premier ministre britannique, S.E.M. Boris Johnson, qui assumera la Présidence de la COP26 à Glasgow, et du Président français, S.E.M. Emmanuel Macron, d'organiser un Sommet mondial sur le climat le 12 décembre 2020, dans le but de renforcer l'ambition de l'action climatique et de réaffirmer leur attachement au cadre de coopération multilatérale qu'est l'Accord de Paris pour y parvenir.

Ce Sommet mondial sur l'ambition climatique donnera l'occasion aux Chefs d'État et de Gouvernement d'annoncer une révision à la hausse de l'ambition de leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Il permettra également de mettre en avant des initiatives exemplaires et des solutions innovantes à tous les niveaux des territoires, montrant ainsi qu'il est possible de relever le défi de maintenir l'augmentation de la température, si possible à 1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle.

La Commission de la CEDEAO se réjouit de la participation confirmée de plusieurs Chefs d'États de la région ouest-africaine à ce Sommet mondial. Selon le Président de la Commission, S.E.M Jean Claude Kassi Brou : « la CEDEAO réitère l'importance d'une action collective pour soutenir la mise en œuvre effective des CDN et de l'Accord de Paris, dans le cadre d'une approche solidaire et concertée, en commençant par l'échelle régionale. La Commission de la CEDEAO s'associe donc à cette mobilisation collective en soutenant les efforts de ses États membres dans le cadre de sa mission et de ses compétences d'attribution ».

A cet effet, une stratégie régionale sur le climat en
N° 301 - Jeudi 17 Décembre 2020

Afrique de l'Ouest est en cours d'élaboration, pour prévoir des actions coordonnées au niveau régional visant à renforcer le niveau d'ambition des États membres tout en protégeant les populations de la région qui sont particulièrement vulnérables face aux impacts néfastes des changements climatiques.

Cette stratégie permettra également de soutenir des initiatives transnationales et de mobiliser des ressources financières additionnelles pour un développement durable, faiblement carboné et résilient, qui contribuera à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, pour le bien-être des populations de l'Afrique de l'Ouest.

La Commission de la CEDEAO présentera les objectifs et axes prioritaires de sa stratégie régionale sur le climat lors de la COP26, à Glasgow en novembre 2021.

La CEDEAO déjà en action pendant le processus d'élaboration de la stratégie régionale climat

La démarche d'une ambition régionale sur le climat n'est pas nouvelle, la volonté d'élaborer une stratégie régionale climat s'appuie sur un historique d'engagements et d'initiatives déjà en cours, comme peuvent notamment l'illustrer :

- la publication en septembre 2020 du Guide de la CEDEAO sur l'Accord de Paris en vue de son application par ses États membres, dont l'ambition est d'aider les pays en développement à respecter leurs obligations à partir d'une bonne compréhension du sens et de la portée des dispositions de l'Accord.

- le lancement en novembre 2020 par la Commission de la CEDEAO d'un projet régional pour la promotion de l'agriculture intelligente face au climat, conjointement avec la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), pour consolider l'engagement de la Commission dans la mobilisation des ressources à destination des États membres.

-----END-----

Pour plus d'informations :

Alain Sy Traoré, Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) Commission de la CEDEAO - atraore@ecowas.int

Sandra Oulaté, Directrice de la communication, Commission de la CEDEAO Phone: +234 8102507938 - Email: soulate@ecowas.int

Twitter: [@ecowas_cedeao](https://twitter.com/ecowas_cedeao) - Facebook: [Ecowas_cedeao](https://www.facebook.com/ecowas_cedeao)
www.ecowas.int

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ÉTAT



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg